



**MINISTRE  
DE L'ÉDUCATION ET DE L'APPRENTISSAGE DE LA PETITE ENFANCE**

Bureau 168  
Palais législatif  
Winnipeg (Manitoba) R3C 0V8  
CANADA

**22 SEP. 2022**

DESTINATAIRES : Directeurs généraux de division scolaire  
Directeurs des autorités scolaires des Premières Nations  
Directeurs d'école indépendante subventionnée  
Administrateurs des services aux élèves

Bonjour,

Nous avons le plaisir de proclamer octobre 2022 « Mois de sensibilisation à la dyslexie ».

La *Learning Disabilities Association of Manitoba* (association manitobaine des troubles d'apprentissage) estime qu'entre 10 et 15 pour cent de la population canadienne sont aux prises avec des troubles d'apprentissage. Jusqu'à 80 pour cent des enfants ayant des troubles d'apprentissage ont des difficultés d'apprentissage en lecture.

Le ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance s'est engagé à améliorer la réussite de tous les élèves du Manitoba en littératie et en numératie. Le Mois de sensibilisation à la dyslexie démontre la nécessité pour les enseignants de continuer à mettre à profit leur sensibilisation et leurs compétences pour répondre aux besoins d'apprentissage des élèves en matière de littératie.

Veuillez distribuer cette proclamation comme message de reconnaissance et d'appui en vue de niveaux élevés de réussite en littératie et de bien-être pour tous les élèves au Manitoba.

Veuillez agréer l'expression de nos meilleurs sentiments.

Le ministre,

Wayne Ewasko

p. j.

c. c. : Présidents de commission scolaire